

08 B280

RECEVU
N° 19 B379
LE GREFFIER
28.02.19


2W SPORTS
90, rue de Guebwiller
68260 KINGERSHEIM

Exercice clos le 31 mai 2018

Certifié conforme à l'original

Le Gérant

Monsieur Vincent WALTER



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 2W SPORTS SARL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		90 rue de Guebwiller 68260 KINGERSHEIM		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*						Néant <input type="checkbox"/> *	
5 0 2 7 7 3 1 9 5 0 0 0 2 4							
Exercice N clos le, 31/05/2018							
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC	
		Frais de développement *		CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
		Fonds commercial (1)		AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO	
		Constructions		AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU	
		Immobilisations en cours		AV		AW	
		Avances et acomptes		AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
		Autres participations		CU		CV	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC	
		Autres titres immobilisés		BD		BE	
		Prêts		BF		BG	
		Autres immobilisations financières*		BH		BI	
TOTAL (II)				BJ		BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
		En cours de production de biens		BN		BO	
		En cours de production de services		BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
		Marchandises		BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY	
		Autres créances (3)		BZ		CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF		CG		
	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		
	TOTAL (III)		CJ		CK		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 2W SPORTS SARL		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000.....)	DA			100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			481 677
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			250 085
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL			835 762
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			1 258 774
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			393 044
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			917
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			375 016
	Dettes fiscales et sociales	DY			290 512
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC			2 318 265	
Ecarts de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			3 154 028	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			1 254 429	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SARL 2W SPORTS

Période du 01/06/2017 au 31/05/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2W SPORTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2018, dont le total est de 3 154 028 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 250 086 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2017 au 31/05/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 33 841 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le montant du CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement ou d'investissements.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	334 533			334 533
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 871			5 871
- Installations générales, agencements aménagements divers	494 863	21 966	17 380	499 449
- Matériel de transport	3 560			3 560
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	380 292	1 993	2 986	379 298
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 219 119	23 959	20 366	1 222 712
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	30 800			30 800
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	25 188	250		25 438
Immobilisations financières	55 988	250		56 238

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		23 959	250	24 209
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	 	 	23 959 	250
				24 209
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		20 366		20 366
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	 	 	20 366 	
				20 366

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	27 036	33 453		60 489
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 156	886		3 043
- Installations générales, agencements aménagements divers	56 278	48 446	17 380	87 344
- Matériel de transport	1 060	1 000		2 060
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	176 147	37 035	2 615	210 567
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	262 677	120 820	19 995	363 503
ACTIF IMMOBILISE	 	262 677 	120 820 	19 995
				363 503

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 181 406 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	25 438		25 438
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	30 445	30 445	
Autres	48 422	48 422	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	77 101	77 101	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Etat - produits à recevoir		13 030

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 98 295 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

Stock	98 294
TOTAL	98 294

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/10/2017.

Report à Nouveau de l'exercice précédent	442 821
Résultat de l'exercice précédent	48 856
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	491 677
Affectations aux réserves	
Distributions	10 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	481 677
Total des affectations	491 677

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

Capital	100 000			100 000
Réserve légale	4 000			4 000
Report à Nouveau	442 821	38 856		481 677
Résultat de l'exercice	48 856	-48 856	250 086	250 086
<i>Dividendes</i>		<i>10 000</i>		<i>10 000</i>

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 317 348 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 258 775	195 856	1 012 919	50 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 658	1 658		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	375 017	375 017		
Dettes fiscales et sociales	290 513	290 513		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	391 386	391 386		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	142 401			
(**) Dont envers les associés	391 386			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 391 385 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

Fournisseurs - fact. non parvenues	114 128
Intérêts courus	1 658
Associés - intérêts courus	5 397
Dettes provis. pr congés à payer	44 946
Charges sociales s/congés à payer	12 450
Charges sociales - charges à payer	12 600
Etat - autres charges à payer	32 085
Taxe d'apprentissage CAP	957
Formation continue CAP	2 175
Total	226 397

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	77 101
Total	77 101

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 20 personnes.

Cadres	
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	20
Ouvriers	

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du fonds de commerce au profit de BPI France (Emprunt bancaire)</i>	500 000
<i>Nantissement du fonds de commerce au profit de Crédit Mutuel (Emprunt bancaire)</i>	376 385
<i>Nantissement du fonds de commerce au profit de CIC (Emprunt bancaire)</i>	382 390
<i>Lettre de blocage de c/c d'associé au profit de Crédit Mutuel (Emprunt bancaire)</i>	376 385
<i>Lettre de blocage de c/c d'associé au profit de CIC (Emprunt bancaire)</i>	382 390
Autres engagements donnés	2 017 550
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Cautionnement solidaire de M et Mme Walter sur emprunt BPI</i>	100 000
<i>Cautionnement solidaire de M et Mme Walter sur emprunt Crédit Mutuel</i>	240 000
<i>Cautionnement solidaire de M et Mme Walter sur emprunt CIC</i>	240 000
<i>Garantie BPI France sur emprunt Crédit Mutuel</i>	112 916
<i>Garantie BPI France sur emprunt CIC</i>	114 717
Autres engagements reçus	807 633
Total	807 633
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

2W SPORTS
Société à responsabilité limitée au capital de € 100.000
90, route de Guebwiller

68260 KINGERSHEIM

RAPPORT
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mai 2018

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2W SPORTS** relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juin 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment sur la commercialité des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

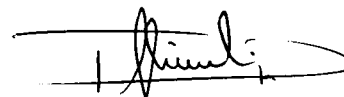
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Didenheim, le 15 novembre 2018

**Le commissaire aux comptes
Société Fiduciaire de Révision**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pflimlin', written over a horizontal line.

Philippe PFLIMLIN

Bilan actif

Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	354 533	60 489	274 045	307 486	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 871	3 043	2 828	3 715	
Autres immobilisations corporelles	882 308	299 972	582 336	645 229	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations (mise en équivalence)					
Autres participations	30 800		30 800	30 800	
Créances rattachées aux participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	25 438		25 438	25 188	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 278 950	363 503	915 447	1 012 429	
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	1 827 626	98 295	1 729 331	1 447 415	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances (3)					
Clients et comptes rattachés	30 445		30 445	35 823	
Autres créances	48 422		48 422	113 617	
Capital souscrit et appelé, non versé					
Divers					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	353 282		353 282	249 880	
Charges constatées d'avance (3)	77 101		77 101	40 913	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 336 876	98 295	2 238 581	1 887 658	
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF					
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an (brut)					
(3) Dont à plus d'un an (brut)					

Bilan passif

Capital		100 000	100 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale		4 000	4 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau		481 677	481 677	442 821
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		250 086	250 086	48 856
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES		835 763	835 763	595 677
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires		1 258 775	1 258 775	1 421 006
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		383 044	383 044	344 734
Emprunts et dettes financières diverses (3)				917
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				342 113
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		375 017	375 017	195 336
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance (1)				
TOTAL DETTES		2 318 265	2 318 265	2 304 410
Ecart de conversion passif				
(1) Dont à plus d'un an (e)				
(1) Dont à moins d'un an (e)		1 062 819	1 062 819	1 401 176
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		1 254 429	1 254 429	802 013
(3) Dont emprunts participatifs				19 630
(e) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours				

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE REVISION
 Société de Commissariat aux comptes
 2, avenue de Bruxelles
 68350 DIDENHEIM
 Tél. 03 89 44 55 55

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2W SPORTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2018, dont le total est de 3 154 028 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 250 086 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2017 au 31/05/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél 03 89 44 55 55

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 33 841 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le montant du CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement ou d'investissements.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	334 533			334 533
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 871			5 871
- Installations générales, agencements aménagements divers	494 863	21 966	17 380	499 449
- Matériel de transport	3 560			3 560
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	380 292	1 993	2 986	379 298
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 219 119	23 959	20 366	1 222 712
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	30 800			30 800
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	25 188	250		25 438
Immobilisations financières	55 988	250		56 238

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE RÉVISION
 Société de Commissariat aux comptes
 2, avenue de Bruxelles
 68350 DIDENHEIM
 Tél. 03 89 44 55 55

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		23 959	250	24 209
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		20 366		20 366
Scissions				
Mises hors service				

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	27 036	33 453		60 489
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 156	886		3 043
- Installations générales, agencements aménagements divers	56 278	48 446	17 380	87 344
- Matériel de transport	1 060	1 000		2 060
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	176 147	37 035	2 615	210 567
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	262 677	120 820	19 995	363 503

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE RÉVISION
 Société de Commissariat aux comptes
 2, avenue de Bruxelles
 68350 DIDENHEIM

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 181 406 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	25 438		25 438
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	30 445	30 445	
Autres	48 422	48 422	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	77 101	77 101	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Etat - produits à recevoir		13 030
-----------------------------------	--	---------------

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 98 295 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

Stock	98 294
-------	--------

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/10/2017.

Report à Nouveau de l'exercice précédent	442 821
Résultat de l'exercice précédent	48 856
Prélèvements sur les réserves	
Affectations aux réserves	
Distributions	10 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	481 677

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE REV. SION
 Société de Commissariat aux comptes
 2, avenue de Bruxelles
 68350 LIDENHEIM
 Tél. 03 89 44 55 55

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

Capital	100 000				100 000
Réserve légale	4 000				4 000
Report à Nouveau	442 821	38 856			481 677
Résultat de l'exercice	48 856	-48 856	250 086		250 086
<i>Dividendes</i>		10 000		10 000	

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 317 348 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 258 775	195 856	1 012 919	50 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 658	1 658		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	375 017	375 017		
Dettes fiscales et sociales	290 513	290 513		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	391 386	391 386		
Produits constatés d'avance				
Total	2 317 348	1 254 420	1 012 919	50 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	142 401			
(**) Dont envers les associés	391 386			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 391 385 euros.

Notes sur le bilan**Charges à payer**

Fournisseurs - fact. non parvenues	
Intérêts courus	114 128
Associés - intérêts courus	1 658
Dettes provis. pr congés à payer	5 397
Charges sociales s/congés à payer	44 946
Charges sociales - charges à payer	12 450
Etat - autres charges à payer	12 600
Taxe d'apprentissage CAP	32 085
Formation continue CAP	957
	2 175

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

Charges constatées d'avance	77 101		
-----------------------------	--------	--	--

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 20 personnes.

Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	20	
Ouvriers		

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du fonds de commerce au profit de BPI France (Emprunt bancaire)</i>	500 000
<i>Nantissement du fonds de commerce au profit de Crédit Mutuel (Emprunt bancaire)</i>	376 385
<i>Nantissement du fonds de commerce au profit de CIC (Emprunt bancaire)</i>	382 390
<i>Lettre de blocage de c/c d'associé au profit de Crédit Mutuel (Emprunt bancaire)</i>	376 385
<i>Lettre de blocage de c/c d'associé au profit de CIC (Emprunt bancaire)</i>	382 390
Autres engagements donnés	2 017 550
Total	2 017 550
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PAVILLON
 Société de Commissariat aux Comptes
 2, Avenue de Bruxelles
 60350 DIDENHEIM
 Tél. 03 80 44 05 05

Autres informations

Engagements reçus

Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Cautionnement solidaire de M et Mme Walter sur emprunt BPI</i>	100 000
<i>Cautionnement solidaire de M et Mme Walter sur emprunt Crédit Mutuel</i>	240 000
<i>Cautionnement solidaire de M et Mme Walter sur emprunt CIC</i>	240 000
<i>Garantie BPI France sur emprunt Crédit Mutuel</i>	112 916
<i>Garantie BPI France sur emprunt CIC</i>	114 717
Autres engagements reçus	807 633
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

2W SPORTS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 100 000.00 €

Siège social : 90 rue de Guebwiller

68260 KINGERSHEIM

502 773 195 RCS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2018

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 NOVEMBRE 2018

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 mai 2018, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Il vous sera également donné lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/05/2018 12 mois	31/05/2017 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Constructions	274 044.50	307 497.84	-10.88
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 828.45	3 714.65	-23.86
Autres immobilisations corporelles	582 336.10	645 229.33	-9.75
Total des immobilisations corporelles	859 209.05	956 441.82	-10.17
Autres participations	30 800.00	30 800.00	0.00
Autres immobilisations financières	25 437.50	25 187.50	0.99
Total des immobilisations financières	56 237.50	55 987.50	0.45
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	915 446.55	1 012 429.32	-9.58
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	1 729 331.48	1 447 415.12	19.48
Clients et comptes rattachés	30 445.31	35 823.45	-15.01
Autres créances	48 421.93	113 616.65	-57.38
Créances	78 867.24	149 440.10	-47.22
Disponibilités	353 281.58	249 890.00	41.37
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	353 281.58	249 890.00	41.37
Charges constatées d'avance	77 101.17	40 912.93	88.45
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 238 581.47	1 887 658.15	18.59
TOTAL ACTIF	3 154 028.02	2 900 087.47	8.76

BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	100 000.00	100 000.00	0.00
Réserve légale	4 000.00	4 000.00	0.00
Report à nouveau	481 677.06	442 821.48	8.77
RESULTAT DE L'EXERCICE	250 085.62	48 855.58	411.89
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	835 762.68	595 677.06	40.30
AUTRES FONDS PROPRES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	1 258 774.88	1 421 005.95	-11.42
Emprunts et dettes financières diverses	393 044.17	344 733.89	14.01
Avances et acomptes reçus	917.00	1 221.22	-24.91
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	375 016.71	342 113.12	9.62
Dettes fiscales et sociales	290 512.58	195 336.23	48.72
TOTAL DETTES	2 318 265.34	2 304 410.41	0.60
TOTAL PASSIF	3 154 028.02	2 900 087.47	8.76

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/05/2018 12 mois	31/05/2017 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	5 621 661.28	5 465 310.57	2.86
Coût des achats et charges externes	4 325 152.63	4 458 237.33	-2.99
VALEUR AJOUTEE	1 296 508.65	1 007 073.24	28.74
Subventions d'exploitation	911.11	.00	100.00
Impôts, taxes et versements assimilés	70 474.85	66 069.26	6.67
Charges de personnel	792 994.55	723 211.40	9.65
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	433 950.36	217 792.58	99.25
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	97 596.04	40 058.21	143.64
Autres produits	326.79	3 881.22	-91.58
Dotations aux amortissements et provisions	219 115.25	231 418.43	-5.32
Autres charges	990.36	8.51	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	311 767.58	30 305.07	928.76
Résultat financier	33 757.66	20 649.51	63.48
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	345 525.24	50 954.58	578.10
Résultat exceptionnel	1 128.38	.00	100.00
Impôt sur les bénéfices	96 568.00	2 099.00	NS
RESULTAT NET COMPTABLE	250 085.62	48 855.58	411.89

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 5 621 661.28 € contre 5 465 310.57 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 2.86 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 5 408 727.64 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 219 115.25 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 723 211.40 € à 792 994.55 €, soit une progression de 9.65 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 311 767.58 € contre 30 305.07 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier, d'un montant de 33 757.66 €, contre 20 649.51 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 345 525.24 €, contre 50 954.58 € au 31 mai 2017.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 1 128.38 €, contre 0.00 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 96 568.00 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 250 085.62 €, représentant 4.45 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression de 411.89 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 48 855.58 €, soit 0.89 % du chiffre d'affaires.

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

Nous vous présentons ci-après les factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice dont le terme est échu (C.Com. Art. L. 441-1-1 et D. 441-4) pour les deux derniers exercices.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D. 441 I. - 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total HT des factures concernées (en euros)		6 468.88	2 907.57	1 433.63	2 883.48	13 693.57						
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		0.13 %	0.06 %	0.03 %	0.06 %	0.28 %						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice												

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées		
Nombre des factures exclues		
Montant total des factures exclues		
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice
(tableau prévu au II de l'article D.441-4)

	Article D. 441 II. : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 II. : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées												
Montant cumulé des factures concernées HT (en euros)		10 089.78	3 064.02	1 756.62	28 437.53	43 347.96						
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année		0.21 %	0.06 %	0.04 %	0.59 %	0.90 %						
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année												

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées		
Nombre des factures exclues		
Montant total des factures exclues		
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 250 085.62 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de	250 085.62 €
- Une somme de	3 557.22 €
au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social	
- Une somme de	40 000.00 €
à titre de dividende, soit par part,	
un montant de	40.00 €
- et le solde, soit	206 528.40 €
au compte "Report à Nouveau"	

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je prends acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice : 31/05/2017

- Dividende global distribué :	10 000.00 €
soit, par titre :	10.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	10 000.00 €

Exercice : 31/05/2016

- Dividende global distribué :	0.00 €
soit, par titre :	0.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	0.00 €

Exercice : 31/05/2015

- Dividende global distribué :	0.00 €
soit, par titre :	0.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	0.00 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

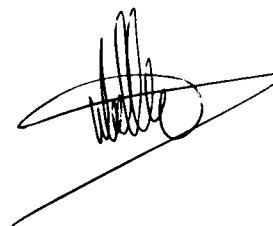
Conventions réglementées

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.223-19 et suivants du Code de commerce.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mai 2018.

La gérance



2W SPORTS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 100 000.00 €

Siège social : 90 rue de Guebwiller

68260 KINGERSHEIM

502 773 195 RCS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 NOVEMBRE 2018

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2018, s'élevant à 250 085.62 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	250 085.62 €
- Une somme de	3 557.22 €
au compte de "réserve légale" pour la porter à 10 % du capital social,	
- Une somme de	40 000.00 €
à titre de dividende, soit par part,	
un montant de	40.00 €
- et le solde, soit	206 528.40 €
au compte "Report à Nouveau"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 40.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 28 février 2019, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je prends acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice : 31/05/2017

- Dividende global distribué :	10 000.00 €
soit, par titre :	10.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	10 000.00 €

Exercice : 31/05/2016

- Dividende global distribué :	0.00 €
soit, par titre :	0.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	0.00 €

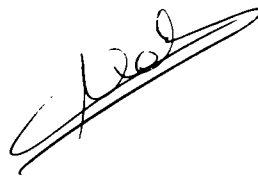
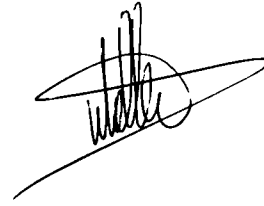
nr uw

Exercice : 31/05/2015

- Dividende global distribué :	0.00 €
soit, par titre :	0.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	0.00 €

Copie certifiée conforme

La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.A handwritten signature in black ink, featuring a large circular loop at the top and several vertical strokes below it.